

en 1775 un maire à la ville de Limoges. Admis de bonne heure dans la magistrature de sa province, à une époque où l'on ne connaissait guère de fonction plus respectée, il y gravit lentement, selon l'ancien usage, les premiers degrés et y aurait sans doute borné son ambition, si ses brillantes aptitudes affinées par des épreuves privées, dont il sortit victorieux, ne l'avaient signalé à l'attention du Garde des sceaux et fait appeler, presque malgré lui, au dehors. Quelques mois avant le 4 septembre 1870, il était nommé procureur impérial à Boulogne-sur-Mer. La Révolution du 4 septembre l'y trouva et eut le bon goût de l'y maintenir.

Elle en fut bientôt récompensée, car la présence d'esprit et le sang-froid du chef du parquet lui évitèrent une tache de sang. L'ex-vice empereur, comme on l'appelait alors, M. Rouher, venait de débarquer à l'improviste : reconnu et brutalement assailli par une foule avinée, il allait être écharpé, lorsque M. Brigueil accourut, l'arracha aux mains qui se le disputaient, le fit conduire en lieu sûr, et plaça le captif sous la protection des autorités municipales. Dès que celles-ci furent parvenues, non sans peine, à calmer l'exaspération populaire, M. Rouher fut rendu à la liberté.

La Cour de Lyon ne connaissait son nouveau membre que par ce trait d'énergie lorsqu'il lui arriva en 1873, comme avocat général. Elle fut promptement séduite. Son abord franc et ouvert, sa distinction, sa douceur affable, qui n'affaiblissait ni la fermeté, ni la droiture de son caractère, attirèrent toutes les sympathies : les amitiés qui lui vinrent à la première heure sont restées celles de la dernière : elles ont fait côte à côte avec lui la traversée de la vie. Soit qu'il conclût à l'audience dans les affaires les plus compliquées, soit qu'il évoquât les ombres de Cinq-Mars et de Thou